ministre des Finances une question qui se rattache à celle que lui a posée plus tôt le chef de l'opposition. Le ministre peut-il nous dire si la diminution des placements américains, soit l'entrée des capitaux américains au Canada, dont a parlé le chef de l'opposition dépasse le montant que le ministre souhaitait atteindre par la mesure néfaste qu'il a présentée cette année?

L'hon. M. Churchill: Voilà une question tendancieuse!

L'hon. M. Gordon: Il va me falloir un avocat, je pense, monsieur l'Orateur, avant de traiter une question de ce genre.

M. R. Gordon L. Fairweather (Royal): J'ai une question complémentaire; j'ai essayé de la poser plus tôt. Quels programmes le ministre peut-il annoncer qui diminueront la «nette division» qui, d'après le ministre québécois du Revenu, M. Eric Kierans, existe entre les politiques internationales que professe le gouvernement fédéral et les politiques économiques qu'il cherche à réaliser?

L'hon. M. Gordon: Je n'ai pas vu cette déclaration, monsieur l'Orateur. J'aimerais l'étudier avant d'essayer de parler d'une déclaration d'ordre aussi général.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question complémentaire. Comme le ministre a affirmé qu'il n'avait pas vu cette déclaration même si elle paraît en première page de tous les journaux, je pourrais lui en donner lecture et lui demander s'il y souscrit.

M. Kierans a dit que l'application par le gouvernement fédéral de la taxe de retenue et des allocations d'amortissement «allait nous créer des ennuis».

«D'une part, cela invitera le gouvernement américain à prendre des mesures de représailles», a-t-il déclaré.

Le ministre souscrit-il à la déclaration de cet original qu'il a critiqué, il y a quelques mois?

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, j'ai lu le Globe and Mail ce matin, et, sauf erreur, c'est un des journaux qui ne donnaient pas cette déclaration en première page.

Une voix: Vous ne lisez pas les bons journaux.

L'hon. M. Gordon: Je croyais que le très honorable député avait parlé de «tous les journaux»! Quoi qu'il en soit, je crois que l'interprétation fournie dans les journaux est très...

M. Mandziuk: Exacte.

L'hon. M. Gordon: ... exagérée.

[M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles).]

(Texte)

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

ON DEMANDE DES INTERPRÈTES AUX COMITÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège au sujet de ce qui se produit au comité de l'agriculture qui a tenu une séance ce matin, et je demande aussi à l'honorable secrétaire d'État de faire des représentations auprès de vous à propos du manque d'interprètes et du retard apporté à la publication des rapports français.

Monsieur l'Orateur, les honorables députés de Roberval et de Kamouraska, qui sont membres de ce comité, ne comprennent pas facilement la langue anglaise et ils aimeraient bien qu'un interprète y soit assigné pour faire l'interprétation simultanée des débats si la

chose était possible.

(Traduction)

Nous avons déjà discuté de la question, monsieur l'Orateur, et je sais qu'il est parfois difficile de trouver assez d'interprètes lorsque nombre de comités siègent en même temps. Cependant, je demanderais au secrétaire d'État d'en avoir un cet après-midi, si la chose est possible, car ces deux hommes seront probablement encore à la séance du comité. Ils y ont assisté sans rien comprendre. Nous parlions de la vente des céréales dans l'Est canadien, mais ils ne savaient aucunement de quoi nous discutions. Ils ne l'apprendront que dans deux semaines lorsque le comité présentera vraisemblablement son rapport. Voilà la question de privilège que je voulais poser et je me demande si le secrétaire d'État a quelque chose à dire à ce sujet.

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je regrette énormément qu'un tel état de choses se soit répété aussi souvent au cours de la présente session. Cela est partiellement attribuable au fait qu'un grand nombre de comités siègent en même temps alors que le personnel est limité. Je suis certain que Votre Honneur et les fonctionnaires présents, après avoir entendu l'honorable député, feront de leur mieux afin d'aider à améliorer la situation dans la mesure où la chose est possible, compte tenu du nombre d'employés disponibles. Personnellement, je regrette beaucoup que nous n'ayons pas plus d'interprètes et de traducteurs. J'ai à maintes reprises formulé des instances aux intéressés en vue d'augmenter l'effectif pour accomplir ce travail de manière satisfaisante. Je répète donc l'invitation que j'ai déjà faite. Si quelqu'un connaît un traducteur compétent qui voudrait obtenir un emploi, il devrait